

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 10/03/2022

Présents : MM. FEREY Rémi (Président), AVOIRTE Yves (CD), DRAY Paul (Vice-président), DELESCHAUX Alain, HOUZE Michel, LAUBY Henri-Claude.

Excusés : MM. GUICHETEAU Didier, PLANQUE Jean-Pierre

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant le Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCH

SENIORS

D5A

24088550 du 06/03/2022 JUZIERS FC 1 / MANTES OLYMPIQUE FC 1

Demande d'évocation de MANTES OLYMPIQUE FC 1 concernant le joueur OZDURU Tuncay (licence 2548373836) de JUZIERS FC 1, susceptible d'être suspendu.

Transmis à JUZIERS FC 1 pour faire part de ses éventuelles observations pour la réunion du 17/03/2022 à 14h00

La Commission demande à MANTES OLYMPIQUE FC l'identité de la personne qui a assuré la fonction d'arbitre -assistant pour le club de MANTES OLYMPIQUE FC, réponse pour le 17/03/2022 à 14h00.

La Commission demande à l'arbitre DYF les conditions dans lesquelles le contrôle physique a été réalisé. (article 8.1 du Règlement Sportif du DYF)

REPRISE DE DOSSIER

SENIORS

D2A

23437892 du 27/02/2022 CONFLANS FC 2 / ELANCOURT OSC 1

Réclamation d'**ELANCOURT OSC 1** concernant l'article 7.10 du Règlement Sportif du DYF: Joueurs ayant pu participer à la dernière rencontre d'une équipe supérieure ne jouant pas le même jour ou le lendemain. Réponse de CONFLANS FC 2 remerciements.

Après vérification, aucun des joueurs de CONFLANS FC 2 n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure CONFLANS FC 1 le 20/02/2022 contre CHATOU en R1.

En conséquence, la Commission dit :

Réserves recevables mais non fondées.

Résultat acquis sur le terrain CONFLANS FC 2 / ELANCOURT OSC 1 4/3

Débit 43.50€ à ELANCOURT OSC

Motif : Droit de réserve (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF - Dispositions financières)

